

## Rencontre bilatérale avec Stanislas Guérini, « nouveau » Ministre de la Fonction publique

Comme le Ministre l'a annoncé dès sa nomination, il a pris contact rapidement avec les organisations syndicales représentatives, afin de « renouer le dialogue » et « relancer l'agenda social ».

Les rencontres bilatérales s'échelonnent du 12 au 19 février. La CFDT a été reçue le mardi 13 février après-midi.

Dans son propos liminaire, le Ministre a repris les thématiques qui ont fait l'objet de mois de discussions autour de l'agenda social, qu'il convient de réorganiser dans un calendrier qui doit tenir compte de la décision de report de l'examen du projet de loi au second semestre 2024. Le Ministre a mentionné deux chantiers en cours : **les JOP et l'organisation territoriale de l'administration** (en lien avec les rencontres de l'ATE lancées par le ministre de l'Intérieur).

La CFDT a débuté son intervention par regretter le délai d'un mois pendant lequel les agents publics sont restés sans interlocuteur, vécu comme une forme de mépris. La délégation a aussi appelé à mettre fin aux discours qui stigmatisent les agents publics, discours qui font leur retour en force depuis début janvier et qui véhiculent des stéréotypes inacceptables que ce soit sur le travail ou les rémunérations.

**Sur les thématiques inscrites à l'agenda social fin décembre**, il n'y a pas de grands bouleversements. La CFDT a rappelé l'attente forte de mesures salariales et la perspective de la mobilisation du 19 mars. Notre mandat n'a pas changé, et cette revendication est portée avec force et exigence, même si ce n'est pas un préalable qui nous ferait refuser toute négociation ou concertation, tant les questions à traiter dans l'intérêt des agents sont nombreuses. La CFDT a rappelé que le Gouvernement renvoie les employeurs du secteur privé à leur responsabilité sur les questions de pouvoir d'achat. Les employeurs publics qui revendiquent souvent un devoir d'exemplarité doivent donc s'appliquer le même niveau d'exigence de responsabilité.

La CFDT a ensuite appelé à profiter du report de l'examen du projet de loi pour « remettre les choses dans l'ordre » : des négociations au sens de l'ordonnance de 2021 sur l'organisation du travail (dont la semaine en quatre jours), l'égalité professionnelle, sur la qualité et les moyens du dialogue social,... et évidemment sur le salarial, les carrières et les rémunérations.

Une insistance particulière a été exprimée sur la nécessité d'ouvrir vraiment de nouvelles négociations. Sinon, l'ordonnance de 2021 risque de se transformer en une promesse non-tenue supplémentaire.

**Sur l'administration territoriale de l'État (ATE)**, la CFDT a regretté la manière dont les organisations syndicales ont été invitées tardivement, sans échanges préalables. Il est indispensable de revoir la méthode et les organisations représentatives des agents doivent être mieux associées et plus écoutées, d'autant que les 30 000 agents des DDI sont en vraie souffrance depuis plus de dix ans maintenant, au fil des réorganisations successives et qui ne disent rien du sens de leur travail.

**Sur les JOP**, la CFDT a souligné que le Conseil commun du 15 décembre n'avait pas été inutile. Les alertes argumentées des organisations syndicales ont permis de faire avancer le dialogue social. Il en faut encore, et surtout il y a un risque à ne pas écarter, c'est celui de la prime et des critères de sa distribution aux agents mobilisés.

Sur ce dernier point, le Ministre a confirmé que le risque était bien identifié et que la prochaine réunion du 5 mars à la DGAFP serait « importante ». Sur les « rencontres de l'ATE », le ministre a convenu qu'il faut procéder mieux en matière de dialogue social et va s'y attacher.

Sur les autres sujets, le ministre n'a pas fait d'ouverture sur le salarial, rappelant le niveau très élevé de la contrainte budgétaire et du risque économique pour le pays si les déficits ne sont pas enrayerés. Quant à l'agenda social, il n'a pas non plus donné de réponse ferme autre que la volonté de traiter des thématiques identifiées collectivement. D'autres rencontres vont suivre, y compris multilatérales.